

DÉPARTEMENT

**Gard**

EPCI :

**Communauté de communes du Pays de Sommières**

Élection des membres du bureau (Président, des vice-présidents et autres membres)

ARRONDISSEMENT

Effectif du conseil communautaire ou du conseil syndical

**37**

Nombre de conseillers en exercice

**37**

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois d'avril

à dix-huit heures trente minutes, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire au siège de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Étaient présents les conseillers communautaires (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

ANDRIUZZI Jean-Michel	DUCHENNE Marc	MORANDINI Jean-Christophe
BARANDON Nicole	EXBRAYAT Christiane	NARDINI Carole
BAYLE Anne	FARRE Céline	NICOLAS Jean-Louis
BELMONTE Magali	GERET Richard	PORRET Stéphane
BONDOR Jean-Pierre	GINER Fabrice	RENIER Philippe
BRUNEL Benjamin	LACAN Fabrice	RENNER Sylvain
BUCQUET Madeleine	LARROQUE Marc	ROUSSEL Clément
CHLUDA Bernard	LECERF Catherine	SANCHEZ Audrey
CHAUVET Catherine	LEPHAY Loïc	THEROND Alain
COURT Laurence	MARQUIER Cécile	WAGNER Pierre
DAUMAS Robert	MARTIN Véronique	ZARAGOZA Janet
DEBOUVERIE Michel	MARTINEZ Conception	
DE CRAENE Nicolas	MERCADIER Sandrine	

Absents<sup>1</sup> : Grégory BENEZET représenté par Magali BELMONTE, Sandrine SERRET représentée par Richard GERET. Fabrice GINER pourvoir à Véronique MARTIN (départ 20h30)

### **1. Installation des conseillers communautaires (ou métropolitains) ou des délégués**

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BONDOR, en sa qualité de doyen d'âge, qui a déclaré les membres du conseil communautaire installés (présents et absents) dans leurs fonctions.

Madame Cécile MARQUIER a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

### **2. Élection du président**

#### **2.1. Présidence de l'assemblée**

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 37 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**2.2. Constitution du bureau de vote:**

Le conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical a désigné deux assesseurs au moins :

- Monsieur Benjamin BRUNEL
- Monsieur Clément ROUSSEL

**2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

**2.4. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]..... 35
- f. Majorité absolue <sup>2</sup> ..... 18

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANDRIUZZI Jean-Michel	22	Vingt - deux
LARROQUE Marc	13	Treize
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>3</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] ..... \_\_\_\_\_
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**2.6. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>4</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_

<sup>2</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>3</sup> Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>4</sup> Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**2.7. Proclamation de l'élection du président**

Monsieur Jean-Michel ANDRIUZZI a été proclamé président et a été immédiatement installé

**3. Election des vice-présidents**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ANDRIUZZI élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 10 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 10 le nombre des vice-présidents du conseil.

**3.1. Election du premier vice-président**

**3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 29
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PORRET Stéphane	29	Vingt - neuf
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>5</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>5</sup> Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

**3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>6</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président**

Monsieur Stéphane PORRET a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

**3.2. Election du deuxième vice-président**

**3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 29
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 15

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MARQUIER Cécile	29	Vingt-neuf
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>7</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>8</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....

<sup>6</sup> Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>7</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>8</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président**

Mme MARQUIER Cécile a été proclamée deuxième vice-présidente et immédiatement installée.

**3.3. Election du troisième vice-président**

**3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 24
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 13

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEPHAY Loïc	24	Vingt-quatre
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>9</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>10</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>9</sup> Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>10</sup> Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

**3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président**

Monsieur Loïc LEPHAY a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

**3.4. Election du quatrième vice-président****3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37  
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 0  
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0  
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 37  
 f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COURT Laurence	22	Vingt-deux
MARTIN Véronique	15	Quinze
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>11</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... \_\_\_\_\_  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_  
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_  
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_  
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... \_\_\_\_\_  
 f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>12</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... \_\_\_\_\_  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_  
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_  
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_  
 e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président**

Madame Laurence COURT a été proclamée quatrième vice-présidente et immédiatement installée.

**3.5. Election du cinquième vice-président****3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0  
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37

<sup>11</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>12</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 12
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 25
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 13

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUCHENNE Marc	25	Vingt - cinq
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>13</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... \_\_\_\_\_
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>14</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président**

Monsieur Marc DUCHENNE a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

**3.6. Élection du sixième vice-président**

**3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... 15
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 22
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHAUVET Catherine	22	Vingt-deux
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>13</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>14</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

**3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>15</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>16</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième vice-président**

Madame Catherine CHAUVET a été proclamée sixième vice-présidente et immédiatement installée.

**3.7. Election du septième vice-président**

**3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 15
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 22
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DAUMAS Robert	22	Vingt-deux
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>17</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

<sup>15</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>16</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>17</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>18</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.7.4. Proclamation de l'élection du septième vice-président**

M. Robert DAUMAS a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

**3.8. Election du huitième vice-président**

**3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 24
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 13

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SERRET Sandrine	24	Vingt-quatre
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>19</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>18</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>19</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

**3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>20</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.8.4. Proclamation de l'élection du huitième vice-président**

Madame Sandrine SERRET a été proclamée huitième vice-présidente et immédiatement installée.

**3.9. Élection du neuvième vice-président**

**3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 7
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 30
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 8
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 22
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MORANDINI Jean-Christophe	22	Vingt-deux
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>21</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>22</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....

<sup>20</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.  
<sup>21</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  
<sup>22</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

**3.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président**

Monsieur Jean-Christophe MORANDINI a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

**3.10. Election du dixième vice-président**

**3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 7
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 30
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... 7
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... 23
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... 12

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BUCQUET Madeleine	23	Vingt-trois
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>23</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... \_\_\_\_\_
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>24</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... \_\_\_\_\_
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... \_\_\_\_\_
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... \_\_\_\_\_
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]..... \_\_\_\_\_

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.10.4. Proclamation de l'élection du dixième vice-président**

Madame Madeleine BUCQUET a été proclamée dixième vice-présidente et immédiatement installée.

En cas d'élection d'autres membres du bureau, le scrutin étant le même (uninominal à 3 tours) merci de suivre le même modèle que pour l'élection des présidents et vice-présidents et de compléter le procès-verbal en conséquence.

<sup>23</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>24</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

### 3.16 Election des membres du bureau

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Vu le règlement intérieur de la Communauté de communes du Pays de Sommières ;

Vu la délibération n°2026/04/03, le nouveau bureau communautaire est composé du Président nouvellement élu le 9 avril 2026, des Vice-présidents désignés précédemment et des Maires des communes de la Communauté de communes du Pays de Sommières qui ne sont pas Vice-Présidents.

#### **3.16.4. Proclamation de l'élection des membres du bureau**

Monsieur Jean-Louis NICOLAS	Maire d'Aspères
Monsieur Bernard CHLUDA	Maire d'Aujargues
Madame Véronique MARTIN	Maire de Calvisson
Monsieur Michel DEBOUVERIE	Maire de Combas
Madame Céline FARRE	Maire de Crespian
Monsieur Alain THEROND	Maire de Fontanès
Monsieur Clément ROUSSEL	Maire de Junas
Monsieur Grégory BENEZET	Maire de Montmirat
Monsieur Benjamin BRUNEL	Maire de Parignargues
Monsieur Sylvain RENNER	Maire de Saint-Clément
Monsieur Marc LARROQUE	Maire de Salinelles
Madame Catherine LECERF	Maire de Souvignargues

ont été proclamés membres du bureau et immédiatement installé(e).

#### **4. Observations et réclamations <sup>25</sup>**

---

---

---

---

---

---

---

---

#### **5. Clôture du procès-verbal**

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le jeudi neuf avril, à vingt et une heure trente minutes, en double exemplaire <sup>26</sup> a été, après lecture, signé par le président (ou son remplaçant), le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le président (ou son remplaçant),

Le conseiller communautaire ou le délégué le plus âgé,

Le secrétaire,



Les assesseurs,

<sup>25</sup> Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

<sup>26</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.